

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Supplément d'information sur les activités de titrisation

Premier TRIMESTRE

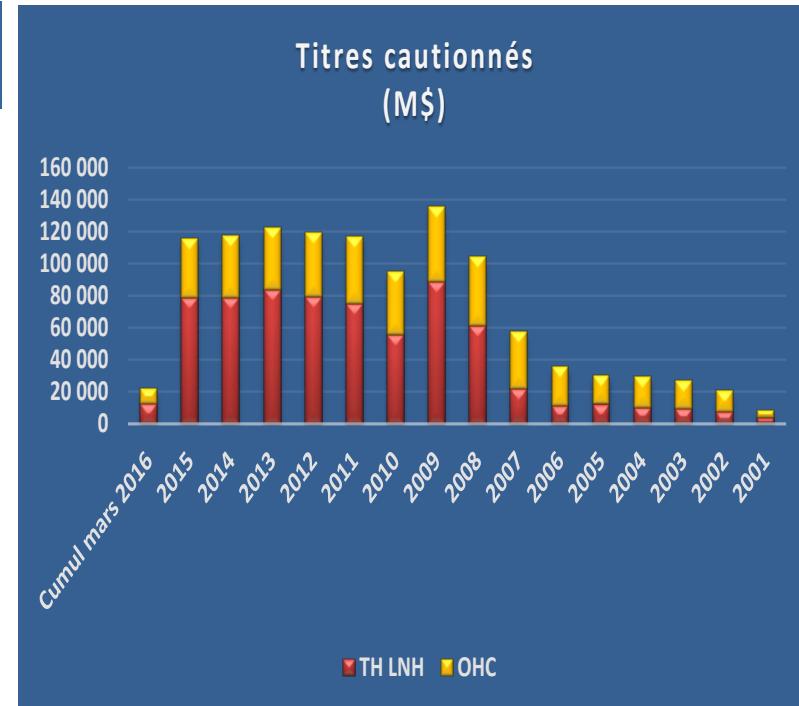
31 mars 2016

Afin de compléter ses états financiers consolidés, qui sont préparés conformément aux IFRS, la SCHL a recours à des mesures non définies par les IFRS pour analyser son rendement. Le présent supplément d'information sur les activités de titrisation vise le premier trimestre clos le 31 mars 2016 et a pour but d'aider le lecteur à mieux comprendre les activités de titrisation de la SCHL. La Société est d'avis que ce supplément d'information fournit des informations utiles qui se traduisent par une plus grande transparence et davantage de clarté quant aux activités de titrisation de la SCHL.

ACTIVITÉS DE TITRISATION

Au 31 mars 2016, les titres cautionnés se chiffraient à 21,8 milliards de dollars, le plafond de cautionnement pour 2016 s'élevant à 145 milliards de dollars. Parmi les 79 participants actifs aux programmes de titrisation de la SCHL, 73 sont des institutions réglementées.

Titres cautionnés	Trois mois clos le					Cumul au	
	31 mars 2016	31 déc. 2015	30 sept. 2015	30 juin 2015	31 mars 2015	31 mars 2016	31 mars 2015
Total des titres cautionnés (M\$)	21 834	36 078	31 923	24 598	23 124	21 834	23 124
Titres hypothécaires LNH (TH LNH)*	12 584	27 078	22 673	14 598	14 124	12 584	14 124
Obligations hypothécaires du Canada (OHC)	9 250	9 000	9 250	10 000	9 000	9 250	9 000
TH LNH (M\$)	12 584	27 078	22 673	14 598	14 124	12 584	14 124
Institutions sous réglementation fédérale	8 906	23 452	16 905	9 620	9 018	8 906	9 018
Institutions sous réglementation provinciale	265	359	496	466	602	265	602
Institutions sous réglementation de l'OCRCVM**	1 631	1 427	2 176	1 790	1 652	1 631	1 652
Autres institutions	1 783	1 840	3 097	2 722	2 852	1 783	2 852
OHC (M\$)	9 250	9 000	9 250	10 000	9 000	9 250	9 000
Institutions sous réglementation fédérale	4 890	4 873	4 938	5 120	5 133	4 890	5 133
Institutions sous réglementation provinciale	1 908	1 744	1 614	1 919	1 313	1 908	1 313
Institutions assujetties à la réglementation de l'OCRCVM	1 551	1 388	1 623	1 761	1 597	1 551	1 597
Autres institutions	901	996	1 075	1 200	957	901	957



Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

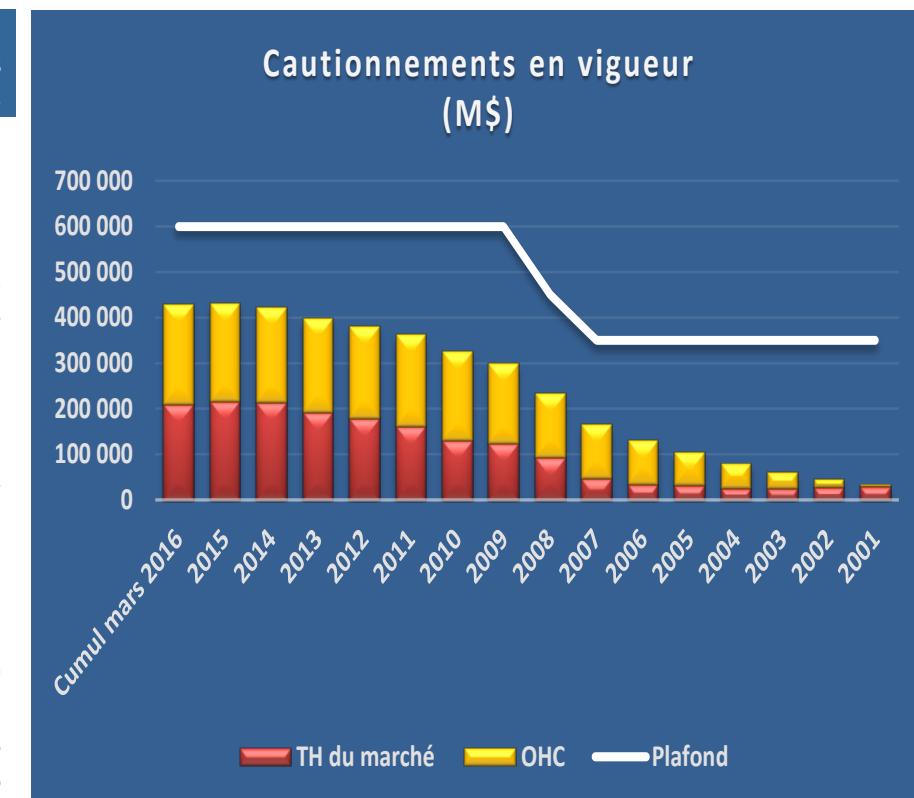
* Le montant de TH LNH de 12 584 M\$ est constitué de 12 191 M\$ de nouveaux TH LNH émis et cautionnés pendant la période close en mars 2016 et de 393 M\$ de TH LNH de remplacement émis avant 2016 sur lesquels des droits de cautionnement ont été payés par l'émetteur en 2016 afin d'en faciliter l'usage à l'extérieur du Programme des OHC.

** OCRCVM : l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières est l'organisme national d'autoréglementation qui régit tous les courtiers en valeurs mobilières du Canada (www.ocrcvm.ca).

CAUTIONNEMENTS EN VIGUEUR

Le montant des cautionnements en vigueur dépend des nouveaux cautionnements ainsi que des échéances et du réinvestissement du capital des titres cautionnés en circulation. Environ 89 % des 428,5 milliards de dollars de cautionnements en vigueur au 31 mars 2016 se rapportent aux institutions réglementées, dont 73 % sont des institutions sous réglementation fédérale.

Cautionnements en vigueur	31 mars 2016	31 déc. 2015	Au 30 sept. 2015	30 juin 2015	31 mars 2015
Cautionnements en vigueur (M\$)	428 532	430 565	426 687	419 589	420 907
TH LNH	208 727	215 510	208 382	206 934	212 752
OHC	219 805	215 055	218 305	212 655	208 155
TH LNH (M\$)	208 727	215 510	208 382	206 934	212 752
Institutions sous réglementation fédérale	165 992	173 843	168 605	168 677	176 654
Institutions sous réglementation provinciale	1 695	1 559	1 480	1 414	1 269
Institutions assujetties à la réglementation de l'OCRCVM	16 167	15 987	15 225	15 164	14 342
Autres institutions	24 873	24 122	23 073	21 679	20 487
OHC (M\$)	219 805	215 055	218 305	212 655	208 155
Institutions sous réglementation fédérale	139 579	141 233	143 924	141 371	139 762
Institutions sous réglementation provinciale	21 720	19 812	19 185	17 570	15 959
Institutions assujetties à la réglementation de l'OCRCVM	37 228	36 413	37 372	36 355	35 638
Autres institutions	21 279	17 597	17 824	17 359	16 796



Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

Les échéances des obligations cautionnées en circulation sont habituellement réparties sur une période de cinq ans, reflétant une prédominance des prêts hypothécaires d'une durée de cinq ans titrisés aux termes du Programme des TH LNH et des OHC à cinq ans qui forment le noyau du Programme des OHC.

Échéances des cautionnements en vigueur (M\$)	Au									
	31 mars 2016		31 décembre 2015		30 septembre 2015		30 juin 2015		31 mars 2015	
ANNÉE	TH LNH	OHC	TH LNH	OHC	TH LNH	OHC	TH LNH	OHC	TH LNH	OHC
2015					1 756	12 250	6 434	15 850	16 818	21 350
2016	13 673	27 750	25 794	32 250	36 669	32 250	43 644	32 250	47 299	32 250
2017	29 740	29 650	31 022	29 650	32 045	29 650	34 072	29 650	35 616	29 650
2018	42 418	38 650	44 069	38 650	45 249	38 650	47 162	38 650	48 560	38 650
2019	50 969	30 750	52 547	30 750	51 927	30 750	52 918	30 750	53 495	30 750
2020	62 686	40 005	58 888	40 005	37 584	35 005	19 501	27 755	7 934	19 755
2021	6 408	16 500	265	9 250	270	7 250	302	7 250	303	7 250
2022	555	13 000	577	13 000	599	13 000	629	13 000	655	13 000
2023	587	6 000	606	6 000	546	6 000	563	6 000	470	6 000
2024	914	6 000	927	6 000	947	6 000	960	6 000	949	6 000
2025	356	11 500	388	9 500	358	7 500	311	5 500	209	3 500
2026	34		34		34		35		35	
2027	25		25		25		25		26	
2028	331		336		340		345		349	
2033	27		27		28		28		28	
2034	5		5		5		5		5	
Total	208 727	219 805	215 510	215 055	208 382	218 305	206 934	212 655	212 752	208 155

Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

TAUX DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES EN SOUFFRANCE DANS LE PROGRAMME DES TH LNH

Lors de l'émission des TH LNH, les prêts hypothécaires formant les blocs de TH LNH ne doivent pas être en souffrance et doivent être couverts par une assurance prêt hypothécaire, conformément aux règlements du gouvernement du Canada visant l'assurance prêt hypothécaire. Les prêts hypothécaires en souffrance contenus dans les blocs sont analysés et surveillés chaque mois, au niveau de l'émetteur, dans le cadre des conditions financières globales de l'émetteur. Cette information, les éléments déclencheurs établis en ce qui concerne les prêts hypothécaires en souffrance et la viabilité financière de l'émetteur sont pris en considération lors de l'approbation de nouveaux cautionnements pour l'émetteur.

Au 31 mars 2016, le taux de prêts hypothécaires en souffrance depuis 90 jours – le nombre de prêts en souffrance (4 864) par rapport au nombre total de prêts (1 946 981) – dans le Programme des TH LNH était de 0,25 %.

Taux de prêts hypothécaires en souffrance depuis 90 jours dans les blocs formant les TH LNH en circulation	31 mars 2016	31 déc. 2015	Au 30 sept. 2015	30 juin 2015	31 mars 2015
Taux global des prêts en souffrance depuis 90 jours	0,25 %	0,25 %	0,26 %	0,25 %	0,27 %
Institutions assujetties à la réglementation fédérale*	0,29 %	0,28 %	0,29 %	0,28 %	0,29 %
Institutions sous réglementation provinciale	0,16 %	0,13 %	0,14 %	0,12 %	0,13 %
Institutions assujetties à la réglementation de l'OCRCVM	0,15 %	0,16 %	0,17 %	0,17 %	0,19 %
Autres institutions*	0,12 %	0,10 %	0,12 %	0,13 %	0,15 %

* Maple Bank GmbH (banque de l'annexe III) a été retirée de la catégorie « Institutions assujetties à la réglementation fédérale » pour être incluse dans la catégorie « Autres institutions » en raison de sa défaillance à la mi-février.

MARGE D'INTÉRÊT

La SCHL établit une exigence relative à la marge d'intérêt minimale entre le taux des TH LNH et le taux d'intérêt hypothécaire le plus bas du bloc. Cette marge d'intérêt, qui est à l'avantage des émetteurs qui sont en règle, est une caractéristique importante qui incite les émetteurs à s'acquitter de leurs responsabilités aux termes du Programme des TH LNH. Cette caractéristique fait en sorte que les émetteurs ont d'importants intérêts en jeu. Si l'émetteur manque à ses engagements aux termes du Programme des TH LNH, la SCHL, à titre de garant et de fiduciaire au nom des détenteurs des TH LNH, pourra se servir de la marge d'intérêt pour s'assurer que les obligations aux termes des TH LNH sont satisfaites.

Type de bloc	Solde impayé (M\$)	PRÊT HYPOTHÉCAIRE		TH LNH		Marge d'intérêt
		Écart par rapport à l'indice*	Taux hypothécaire	Écart par rapport à l'indice*	Taux d'intérêt	
Taux fixe						
867	39 619		3,08		1,77	1,31
964	627		2,70		1,55	1,15
965	17 425		3,30		2,45	0,85
966	9 249		2,76		2,07	0,69
967	0,1		9,19		7,50	1,69
970	11		4,07		1,85	2,22
975	270 682		3,05		1,62	1,43
990	4 363		4,01		3,45	0,56
	341 978		3,07		1,72	1,35
Taux variable						
880	5 779	(0,56)	2,13	0,44	1,31	0,81
885	4 090	(0,62)	2,08	0,17	1,04	1,05
980	33 876	(0,59)	2,10	0,24	1,10	1,00
985	41 241	(0,50)	2,20	0,12	0,99	1,21
987	11 538	(0,56)	2,20	(1,08)	1,12	1,08
	96 525		2,16		1,07	1,09
Total	438 502		2,87		1,57	1,30

Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

*Les taux hypothécaires révisables (880/980) et variables (885/985) sont fondés sur les taux préférentiels appliqués par les prêteurs. Le taux d'intérêt des TH LNH à taux variable, à l'exception du type de bloc 987, est établi en fonction du taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) à un mois. Pour le type de bloc 987, le taux est fondé sur le taux hypothécaire moyen pondéré du bloc. Les écarts et les taux indiqués dans le tableau représentent des moyennes pondérées.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les renseignements qui suivent viennent compléter les rapports mensuels disponibles sur le site Web de la SCHL. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant les volumes de TH LNH émis, y compris le type de bloc et l'émetteur, veuillez consulter http://www.cmhc.ca/fr/clfihaclin/tihy/tihy_006.cfm.

VOLUMES D'ÉMISSION DE TH LNH

TH LNH émis pendant la période	Trois mois clos le				Cumul au		
	31 mars 2016	31 déc. 2015	30 sept. 2015	30 juin 2015	31 mars 2015	31 mars 2016	31 mars 2015
TH LNH (du marché) cautionnés	12 193	26 991	22 681	14 212	14 037	12 193	14 037
TH LNH vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation	8 122	8 895	9 186	9 764	8 192	8 122	8 192
TH LNH de remplacement*	13 289	11 420	18 256	10 060	12 240	13 289	12 240
Volume total des TH LNH (M\$)	33 604	47 306	50 124	34 035	34 469	33 604	34 469

Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

*TH LNH destinés à la vente à la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH) en vertu du Programme des OHC, pour remplacer le réinvestissement mensuel du capital des TH LNH détenus par la FCH relativement aux émissions d'OHC. Les TH LNH de remplacement sont des titres restreints et leur usage en dehors du Programme des OHC est assujetti au paiement d'un droit de cautionnement.

TH LNH EN CIRCULATION

Tous les TH LNH émis et en circulation	Au				
	31 mars 2016	31 déc. 2015	30 sept. 2015	30 juin 2015	31 mars 2015
TH LNH (du marché) cautionnés	208 727	215 510	208 382	206 934	212 752
TH LNH vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation	212 994	208 773	210 155	203 000	201 197
TH LNH de remplacement	16 782	16 839	15 718	14 259	18 770
Total des TH LNH en circulation (M\$)	438 502	441 122	434 256	424 193	432 719

Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.